



Chargé de mission des politiques éducatives prioritaires

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré

Lieu d'exercice : DSDEN des Alpes- Maritimes, poste rattaché au cabinet de la DSDEN 06

Date de prise de fonction : rentrée scolaire 2024

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif

Conditions de rémunération : IFTS taux 7 (677.10€ brut pour un professeur des écoles classe normale)

Organisation du temps de travail : L'enseignant est déchargé du service d'enseignement et sera soumis aux horaires et conditions des personnels administratifs (volume horaire annuel :1607 heures, 50 jours de congés annuels). L'essentiel de l'activité se déroule sur les périodes travaillées et sur les cinq jours de semaine. De l'adaptabilité et de la souplesse requises lorsque nécessaire (réunions, déplacements dans le département). Une permanence au sein du cabinet est assurée un jour par semaine jusqu'à 18h30.

Description des missions : Le chargé de mission des politiques éducatives prioritaires, sous la coordination de la cheffe de cabinet, travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction, les services de la DSDEN et les acteurs de terrain.

1. Pour l'inspecteur d'académie et en lien direct avec le secrétaire général, il contribue à l'analyse au suivi et au déploiement pédagogique des politiques prioritaires gouvernementales (PPG).
2. Pour l'inspecteur d'académie et en lien avec les services et l'ensemble des acteurs, il assure aussi l'analyse et le suivi des grands enjeux de l'actualité pédagogique de la politique nationale et la stratégie académique : choc des savoirs, conseil académique des savoirs fondamentaux, réseau d'égalité des chances et des territoires (RECT), plan mixité...
3. Dans la dynamique du Conseil National de la Refondation (CNR) pour l'éducation et avec l'ensemble des chargés de mission de la DSDEN, il contribue au développement de la politique d'innovation et d'expérimentation en œuvre dans le département.
4. Préparation et suivi des dialogues de gestion et de pilotage des écoles et des établissements et des réseaux de l'égalité des chances et des territoires.
5. Préparation et synthèse en lien avec le secrétaire général des contributions et des productions départementales relatives au dialogue stratégique et de performance de l'académie avec l'administration centrale pour l'évaluation des politiques publiques et les résultats de l'action publique.

Le contenu des missions pourra évoluer en fonction des priorités et des orientations nationales ainsi que des spécificités départementales.

Il est demandé une participation aux missions variées du cabinet en lien avec la chef de cabinet : gestion des crises, affaires sensibles, grèves et incidents dans les écoles et les établissements scolaires .

Connaissances requises :

- Connaître les politiques prioritaires du gouvernement dans le domaine de l'enseignement
- Posséder une connaissance approfondie du système éducation
- Bonne connaissance des deux degrés
- Savoir analyser des données, y compris les résultats des évaluations
- Connaître le découpage des territoires et leurs spécificités

Compétences attendues :

- Avoir le sens de la communication et être capable de travailler en équipe
- Maitriser les outils numériques (pack office)
- Posséder des capacités d'organisation et de rigueur
- Avoir une attitude réflexive sur les pratiques et les dispositifs
- Produire des supports de présentation des dossiers attribués.
- Savoir rédiger (synthèse, comptes-rendus)

Personne à contacter pour obtenir pour des informations sur le poste : Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes (ia06-cab@ac-nice.fr)

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Education nationale et simultanément à la DIPE2 (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.